



## Se déplacer à vélo

À Saint-Brieuc, vous trouverez :

de nombreux aménagements cyclables, ainsi que des voies (principalement en centre ville) en double sens cyclables ;

Hentig glas, une voie verte reliant la gare au port du Légué, en passant par les quartiers et des lieux d'intérêts tels que équipements sportifs, culturels ou scolaires ;

Une maison du vélo pour louer un vélo ou stationner le vôtre, sur le parvis nord de la gare SNCF ;

Quatre stations vélo : gare SNCF (côté centre et côté Robien), campus Mazier, IUT et aux Villages ;

8 stations de location libre-service de vélo à assistance électrique Vélotub : pôle universitaire, gare centre (parvis nord), place Duguesclin, place de la Grille, gare routière Robien, hôpital Yves-Le-Foll, Les Villages, Hentig Glas/Madeleine Marzin

La politique "vélo" de la Ville s'inscrit dans le schéma directeur cyclable de Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui donne un cadre de référence aux programmations d'aménagements cyclables portés par les communes. L'objectif est de proposer un réseau cyclable cohérent sur le périmètre de l'agglomération, mais aussi de développer des services pour favoriser la pratique du vélo.

Pour en savoir plus, rdv sur [le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération](#)

*Dans les zones piétonnes du centre-ville, le pied-à-terre est obligatoire pour les cyclistes et utilisateurs d'engins de déplacement personnel, qu'ils soient motorisés ou non, du lundi au samedi, de 9h à 19h.*



### HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)